

Questions au Feuilleton

M. le Président: A l'ordre. Le député sait en outre qu'il y a des règles à la Chambre relatives au fait de signaler la présence de visiteurs à la tribune.

LES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE—L'INDEMNITÉ DE LICENCIEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter au nom de quelques milliers d'électeurs de la Colombie-Britannique une pétition dans laquelle on demande que tous les employés licenciés puissent conserver leur indemnité de licenciement et recevoir des prestations d'assurance-chômage comme avant le 31 mars où la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) a modifié le règlement à ce sujet.

M. le Président: Y a-t-il d'autres pétitions? La parole est au député de Melville (M. Nystrom).

[Français]

M. Nystrom: J'ai une autre pétition, monsieur le Président.

[Traduction]

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je suis tenu de demander le consentement unanime pour que le député puisse présenter une autre pétition. Les députés sont sensés présenter toutes leurs pétitions en une seule fois. Y a-t-il consentement unanime pour que le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) présente encore une ou d'autres pétitions?

Des voix: D'accord.

M. le Président: Le consentement est accordé.

[Français]

LA NÉCESSITÉ D'UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE ÉCONOMIQUE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition provenant des étudiants du Département des sciences politiques de l'Université Laval, de Québec, concernant le chômage au Canada et la nécessité d'avoir une augmentation des investissements ici, au pays, et une nouvelle infrastructure économique.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, si la question n° 237 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre que la question n° 237 soit transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LES TROUSSES D'INFORMATION PRÉPARÉES PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Question n° 237—**M. Howie:**

1. Depuis le 1^{er} janvier 1984 à ce jour, quels renseignements publics sous forme d'imprimés, de films et de diapositives le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il produits au sujet a) de la toxicomanie, y compris l'alcoolisme, b) des jeunes fugitifs, c) de l'orthogénie, d) des maladies transmises sexuellement, e) de la violence dans la famille, f) des causes de rupture de la famille, g)

des problèmes de santé des personnes âgées, h) des besoins spéciaux des personnes handicapées?

2. Au sujet de chaque trousse d'information produite, quels en étaient a) la disponibilité dans le public, b) le titre français correspondant, c) le coût pour le public qui voulait en obtenir ou emprunter une copie, le cas échéant?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Dick: Monsieur le Président, je voudrais que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, je demande que tous les avis de motion portant production de documents restent au *Feuilleton*.

M. le Président: Tous les avis de motion portant production de documents restent-ils au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62 DU RÈGLEMENT—LE MANQUE DE LEADERSHIP DU GOUVERNEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap) propose:

Que la Chambre, reconnaissant que le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique n'a pas assuré le leadership économique, blâme le gouvernement fédéral d'avoir omis de donner l'exemple sur le plan économique et de respecter les promesses électorales qu'il a faites à la population de la Colombie-Britannique.

—Je suis d'humeur sombre aujourd'hui, monsieur le Président, car nous nous sommes sentis dans l'obligation de présenter une motion comme celle-là. Après tout, quand on vient d'une province comme la Colombie-Britannique, reconnue pour sa richesse et son optimisme, on a bien du mal à accepter de voir des gens, un peu partout dans cette province, qui sont presque en état de choc, un peu comme des commotionnés de guerre. Ils n'arrivent pas à comprendre ce qui leur arrive, alors que les banques saisissent leurs fermes de culture ou d'élevage, ou que les faillites éliminent les petites entreprises les unes après les autres, emportant avec elles leurs espoirs et leurs aspirations. Les gens de la Colombie-Britannique ont l'impression que rien ne va plus. Pourtant, lorsqu'en quête de leadership ils se tournent vers le gouvernement fédéral, voire même le gouvernement provincial, ils constatent qu'ils sont livrés à eux-mêmes. Voilà pourquoi nous avons estimé nécessaire aujourd'hui d'inviter la Chambre à débattre cette motion, et j'ai le plaisir d'être le premier porte-parole de mon parti à y participer.